Publié le

ID: 014-200065589-20230928-2023_139-DE

Publice la 3/10/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES © 02 31 15 63 70

Date de convocation : 21.09.2023 Date d'affichage 21.09.2023

Nombre de conseillers :	20		
En exercice	39		
Présents	30		
Titulaires Suppléants Pouvoirs Votants 21h06: départ titulaire Pouvoir Votants	30 0 6 36 -1 -1 34		
		Ouorum	20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune d'Emiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents: M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (départ à 21h06), Alexandra LEPINAY, M. Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: MM. Dominique DELIVET (pouvoir à Joël DUGUEY), Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Mme Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. William HERFORT, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Alain BOHEME, Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Secrétaire de séance : M. Michel CRUCHON

Délibération n° 2023 / 139

Objet: OTRI - Signature des accords-cadres à bons de commande pour la fourniture de carburants

Lors de la séance du 4 mai 2023, le conseil communautaire a décidé de lancer une consultation en procédure formalisée, sous forme d'appel d'offres ouvert, avec comme critère unique d'attribution, le prix, pour un accord-cadre à bons de commandes pour la fourniture de carburants d'une durée de 4 ans, répartit en deux lots, avec les quantités annuelles maximum suivantes :

Lot 1 - Gazole: 120 000 litres/an

Lot 2 - Gazole non routier: 10 000 litres/an

Après analyse des plis, la Commission d'Appel d'Offres, a décidé d'attribuer le 28 septembre 2023 :

Le lot 1 – Gazole, à la société Bolloré Energy de Cormelles-le-Royal avec un rabais consenti de 3,50 euros HT par hectolitre applicable sur le dernier prix barème connu des prix moyens hebdomadaires déclarés sur le site ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers,

Le lot 2 - Gazole non routier, à la société Bolloré Energy de Cormelles-le-Royal avec un rabais consenti de 7 euros HT par hectolitre applicable sur le dernier prix barème connu des prix moyens hebdomadaires déclarés sur le site ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers,

Envoyé en préfecture le 03/10/2023 Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID: 014-200065589-20230928-2023_139-DE

Il convient d'autoriser M. le Président à signer tous les documents correspondants.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise M. le Président à signer les accords-cadres à bons de commandes, pour les lots 1 et 2 et toutes les pièces correspondantes.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance, Michel CRUCHON

Le Président, Philippe PESQUEREL

A/AS

(Val ès dunes)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr